



Association FabLab Saint-Gély du Fesc - Pic Saint-Loup

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 décembre 2022

Ordre du jour : Validation du Conseil d'Administration à autoriser le Président de l'association à signer 4 documents engageant l'association.

Le 8 décembre 2022, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis dans la salle Fontgrande à Saint-Gély du Fesc à 20h15.

Claude Migne est désigné comme secrétaire de séance.
Claude Alibert est désigné comme président de séance.

Le Président déclare la séance ouverte à 20h15.

Le nombre de présent des membres du Conseil d'Administration est 6. Pour les 3 membres absents, aucune procuration de pouvoir n'a été présentée.

Une feuille de présence est signée par tous les membres du Conseil d'Administration présents à la réunion. Ce document est annexé au présent procès-verbal.

Rappel : Article 13 - Tout achat d'investissement d'un montant supérieur à 500 euros sera soumis au Conseil d'Administration.

Les décisions adoptées à l'unanimité sont exécutables sans délai.

Le secrétaire est chargé de faire un procès verbal du CA dans un délai de 4 jours maximum.

Le procès verbal est diffusé aux membres du CA par courrier électronique. Sans réclamation d'un des membres du CA le procès verbal est adopté 8 jours au plus après la date du CA.

En cas de réclamation, celle-ci est ajoutée au procès verbal.

Les 4 points présentés pour votation sont :

- autorisation pour le Président de l'association à signer la convention avec la Mairie de Saint-Gély
- autorisation pour le Président de l'association à signer la convention avec la Région Occitanie
- autorisation pour le Président de l'association à signer la demande de prêt avec France Active Airdie-Occitanie
- autorisation pour le Président de l'association à ouvrir un compte et à signer la demande de prêt avec le Crédit Coopératif

Le document présenté aux membres du Conseil d'Administration en séance est annexé au présent procès-verbal.

Vote d'approbation de la convention avec la Mairie de Saint-Gély

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	6	0	0

Vote d'approbation avec l'organisme Leader

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	6	0	0

Vote d'approbation avec France Active Airdie-Occitanie

Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	6	0	0

Vote d'approbation avec le Crédit Coopératif

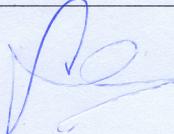
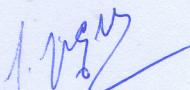
Vote	Pour	Contre	Abstention
Résultat	6	0	0

Fait à Saint-Gély du Fesc le 9 décembre 2022

Claude Alibert
Le Président

Claude Migne
Le Secrétaire

- Fablab Saint-Gély du Fesc - Réunion du C.A. du 8 décembre 2022 -

Nom Prénom	Signature
Alibert Claude	
Alonzo Alexandre	
Cabès Marc	
Fabre François	
Goëller Dimitri	
Lamothe Paul	
Migne Claude	
Moulin Christian	
Villetard Michel	